L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 7 AVRIL 1886. 59me Année

Dufour, Dounet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 7 AVRIL 1886.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix fédoit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTE DE CE JOUR.

Par le shérif au coin nord-ouest des rues Canal et Chartres, tout le contenu, installation, etc., du dit local.

Grande vente de magnifiques meubles et d'objets d'art par B. ONORATO, encanteur, au No. 18 Bourbon, le 8 avril et les jours suivants.

La Nouvelle-Orléans---St-Paul, Minnesota.

La ville de St-Paul, dans l'Etat du Minnesota, occupe une situation géographique privilégiée, cela est incontestable. Elle tient la *tête* de navigation du Mississippi, ce qui est déjà un énorme avantage. Elle est le terminus du grand système du Northern Pacific. Les immenses et fertiles régions du Dakota, du Montana, de l'Idaho, jusqu'aux plages du Pacifique, deviennent par là même ses tributaires; de gré ou de force, elles lui envoient leurs produits, industriels, miniers ou agricoles—second avantage qui vaut encore mieux que le premier. Plusieurs autres voies ferrées la relient aux principaux foyers commerciaux et industriels de l'Union américaine. En voilà plus qu'il n'en faut pour expliquer les progrès d'une ville, et il faut dire que celle dont nous parlons n'a pas perdu son temps. Jamais centre de population—à l'exception de ceux qui, comme San Francisco, ont du leur naissance et leurs accroissements à un événement économique ou politique extraordinaire—n'a grandi aussi rapidement. St-Paul est née hier; l'Etat auquel elle sert de capitale ne date que de 1858. En 1846, elle ne comptait pas plus de 10 habitants de race blanche; le recensement de 1880 en constate 41,498. On trouve peu d'exemples d'une marche aussi rapide.

Il y a, à l'autre extrémité du Mississippi, plus près de son embouchure que St-Paul ne l'est de ses sources, une ville dont l'existence est près de deux fois séculaire; elle a joui, longtemps, d'une prodigieuse renommée, qu'elle méritait, du reste; elle a une population de 250,000 âmes et le port le plus sûr du Nord de l'Amérique. Assise à quelques pas du débouché d'une véritable mer intérieure, elle reçoit, incessamment, les produits de la plus vaste, de la plus fertile vallée du monde. Si bien dotée que soit St-Paul, la Nouvelle-Orléans l'est encore bien davantage. L'une allant rapidement de l'avant, l'autre devrait marcher, tout au moins, du même pas. Nous savons bien qu'après de la première s'élève une autre ville importante—Minneapolis—qui ne fait, pour ainsi dire, qu'un avec elle. Ce voisinage lui est d'une grande utilité et sert à doubler chez elle le mouvement de la population et des affaires, mais les deux ensemble ne comptent pas cent mille habitants—le chiffre du recensement de 1880 pour la seconde était de 46,887.—Qu'est-ce que cette double agglomération, en comparaison des 250,000 âmes et davantage, de la Nouvelle-Orléans?

Si nous consultons le même recensement, au sujet de la valeur de la propriété, des deux côtés, nous trouvons peu de différence dans les chiffres. Ils sont, pour le Minnesota, de $14,45, et, pour la Louisiane, de $14,16. Enfin l'Etat où le fleuve se jette dans le golfe du Mexique est plus peuplé que celui où il prend ses sources.

Pourquoi avons-nous à signaler, en ce moment, dans la cité du Nord, des progrès prodigieux, tandis que dans celle du Sud, il y a une sorte de stagnation et, relativement, un mouvement de recul? Voici, en effet, le tableau que nous extrayons d'un journal de St-Paul—*Le Canadien*—sur la progression des transactions, en fait de propriété foncière. Le total de ces transactions avait été, en janvier 1885, de $323,281; dans le même mois de 1886, elles sont montées à $1,086,995. Février 1885, $1,542,109; février 1886, $2,114,029. Mars 1885, $616,977; mars 1886, $1,930,445. Le total des trois premiers mois de 1885 s'élevait à $2,482,346; il est arrivé, pendant la même période de 1886, à $5,131,462.

L'augmentation, en trois mois seulement, est de $2,649,117. Qu'y a-t-il de plus clair que ces chiffres? Nous qu'il n'est ici nullement question des constructions telles que résidences, magasins, fabriques, ateliers; la somme serait beaucoup plus considérable encore.

Sous tous ces rapports, la Nouvelle-Orléans est complétement battue. Il semble qu'il devrait y avoir une certaine correspondance entre les affaires des deux villes; leur situation respective les rend en quelque sorte solidaires l'une de l'autre. Pourquoi donc, des progrès merveilleux, d'un côté, et, de l'autre, un calme plat, avec son cortège de tristesses, de gêne, suion de misère? C'est que St. Paul a toujours les yeux fixés sur l'avenir, tandis que la Nlle-Orléans jette toujours en arrière des regards de regret sur un passé qui ne correspond plus aux besoins de notre époque. On nous répondra, peut-être, qu'il n'y a pas grand mérite, de la part de la capitale du Minnesota, à agir comme elle le fait, qu'elle n'a aucun antécédent qui l'arrête, aucune tradition avec laquelle il lui faille compter violemment. Cela est vrai, mais c'est précisément parce qu'il y a pour nous de la vertu à en finir une bonne fois avec des habitudes devenues funestes, avec des errements qui ne sont plus, à l'heure qu'il est, que des entraves à notre marche, que nous devrions briser courageusement avec le passé, nous lancer, à fond de train, sur la route de l'avenir et adopter, sans hésitation, en toute chose, les nouveaux procédés, les nouvelles méthodes. Là est le salut pour nous.

Il est avéré que le commerce de transit, dans les conditions où il s'exerce maintenant, ne peut plus faire vivre une métropole comme la nôtre; pourquoi nous obstinons-nous à lui demander nos moyens d'existence? Tout le monde, aujourd'hui, produit, tout le monde fabrique; pourquoi n'avons-nous pas nos manufactures, comme les villes qui nous environnent et trouvent, dans l'industrie, la prospérité dont elles jouissent? Pourquoi nous faisons-nous entretenir par les autres, à leur profit et à nos dépens, tandis que nous pourrions leur fournir les articles confectionnés, de nos mains, dans nos ateliers?

Partout on varie les cultures, partout le fermier se suffit à lui-même; c'est le seul système qui puisse lui procurer le bien-être et l'abondance. Pourquoi nous opiniâtrons-nous à ne cultiver qu'un produit—soit le coton, soit le sucre, soit le riz, quand il est reconnu que nous devons constamment y perdre? Il n'y a pas d'autre cause à la gêne dont nous nous plaignons, à l'stagnation dont nous souffrons.

Nous n'avons qu'à changer nos allures, notre façon d'agir, pour voir, immédiatement, se transformer notre situation. Nous aurions tort de reprocher aux capitaux de ne pas venir à nous, puisque nous n'avons pas d'emploi à leur donner. Ils vont à St-Paul, parce que, là, toutes les branches du commerce et de l'industrie vont de front, d'un pas également rapide et sûr; il y ont les garanties sans lesquelles il n'y a pas de placement à espérer.

Nous lisons, dans l'*Evénement* de Paris, du 19 mars:

L'Union nationale des chambres syndicales a donné un banquet dans la salle du Grand Hôtel auquel assistaient deux cents convives.

M. Muzet, qui présidait, avait à sa droite à la table d'honneur, M. Lockroy, ministre du commerce et de l'industrie, et à gauche, M. Sarrien, ministre de l'intérieur.

Plusieurs sénateurs, députés et conseillers municipaux avaient également pris place à la table d'honneur.

M. Muzet, au dessert, s'est levé, et dans une brillante allocution a retracé les grandes lignes des réformes à introduire dans l'organisation commerciale en France.

M. Lockroy a alors répondu en remerciant d'abord M. Muzet des indications précieuses qu'il venait de lui fournir, et en exprimant l'assurance que le gouvernement est disposé à aider les justes revendications du commerce parisien.

Ensuite le ministre du commerce aborde la question de l'enseignement technique et dit qu'à son avis, c'est par là qu'il faut commencer pour raffermir la supériorité de la France:

"Pendant que nous nous reposions sur nos victoires passées, continue M. Lockroy, l'étranger s'armait et fondait des écoles. Il profitait de nos discordes civiles pour s'emparer de nos contremaîtres et élever le niveau industriel et artistique. Ce sont des Français qui ont permis à l'étranger d'engager une lutte avec nous." M. Lockroy attribue au développement des musées commerciaux et des écoles techniques à l'étranger les progrès industriels de nos concurrents. Il faut fonder des écoles, il faut former des ouvriers.

"D'autre part, ajoute-t-il, la science a progressé, et une moitié de l'Europe, qui ne produisait rien, nous fait aujourd'hui concurrence." M. Lockroy déclare n'être pas partisan de la politique à coups de canon et de la recherche de la richesse avec des baïonnettes. On grève les finances du pays de cette manière. C'est à l'expansion du commerce, à l'initiative privée à chercher elles-mêmes leurs débouchés pour les produits de la métropole. "J'oppose, dit-il, à ce qu'on appelle la politique coloniale la politique commerciale."

"Pour appliquer cette politique commerciale, il faut, continue M. Lockroy, que, à l'intérieur, certaines lois soient votées, qui rétablirent la paix dans l'industrie et lui donneront une force qui lui manque." Il espère que la loi sur les prud'hommes et les lois sur la représentation commerciale seront bientôt votées. En terminant, M. le ministre de l'industrie et du commerce dit qu'il compte sur l'Exposition de 1889 pour relever la confiance' du pays en lui-même.

Toutes les nations seront conviées à cet immense combat.

"Vous montrerez au monde que vous êtes toujours les héritiers de cette industrie française, la première du monde." Il espère que, l'ère de l'Exposition ouverte, se rouvrira l'ère des affaires.

Après ce discours, qui a été couvert d'applaudissements répétés, prennent successivement la parole, MM. Lanessan, député de Paris; Deschamps, vice-président du conseil municipal; Michau, président du tribunal de commerce; Rodanet, président de la chambre syndicale d'horlogerie; Gignou et Grubier qui, au nom de l'initiative privée, remercient M. Lockroy de ses paroles d'encouragement.

Vers la fin du banquet, paraît M. de Brazza, dont l'entrée est saluée par de longs applaudissements, et qui porte un toast en exprimant l'espoir de pouvoir, en 1889, exposer des produits du Congo.

Pour l'assortiment le plus complet de chaussures en tous genres, c'est à l'**Etoile Rouge** qu'il faut aller.

La République Française:

C'est chose avérée qu'à travers les nombreux avatars d'une vie politique qui embrasse plus d'un demi-siècle, M. Gladstone a toujours bien voulu ce qu'il a voulu. Il paraît décidé à franchir le rubicon, nous voulons dire le canal de Saint-George, pour détruire de l'autre côté du détroit les derniers vestiges de l'œuvre du grand protecteur Olivier Cromwell; si d'aventure il garde le pouvoir, qu'on en soit bien persuadé, il franchira le canal. Et, d'autre part, que peut gagner un homme aussi pratique que M. Chamberlain à rester dans une barque qui, sur la mer la plus orageuse où l'Angleterre se soit aventurée depuis cinquante ans, risque de chavirer à chaque instant? *Le leader* radical et M. Trevelyan ouvrent, en se retirant, une crise ministérielle. Mais un seul des projets de M. Gladstone ne suffit-il pas à ouvrir sous peu de jours la plus redoutable des crises parlementaires? On les accuse-ra d'avoir déserté, à la veille de la bataille, le plus populaire des hommes d'Etat du leur pays, le vieillard au cœur chaud qui ne veut pas faire beaucoup moins pour l'Irlande vers la fin de sa carrière, qu'il ne fit jadis pour les îles Ioniennes. Mais que de probantes raisons n'auront-ils pas à alléguer! La liberté de l'Irlande est, dit-on, une noble cause: mais, pour un bon Anglais, la sécurité de la vieille Angleterre a bien son prix, et que deviendrait cette sécurité le jour où s'élèverait à Dublin un Parlement qui se croirait indépendant mais qui ne tarderait pas à subir des influences étrangères, qui devrait son avènement à la nation anglaise sans qu'il ait aucun scrupule à payer d'ingratitude ce cadeau? Les landlords, dit-on encore, ne peuvent être dépossédés de leurs terres sans recevoir une juste indemnité: mais est-il équitable d'imposer au peuple les lourdes charges d'un rachat qui ne peut être pour les arrière-petits-fils des domaniers de Cromwell et de Henry VIII qu'une excellente affaire, les frais d'une opération qui consiste, pour les grands seigneurs terriens de l'Irlande, à se faire rembourser à belles guinées sonnantes des *latifundia* qui ne trouvent plus, sous la terreur du *boycottage*, de bras pour les cultiver.

Ainsi le problème se complique à chaque effort qu'on tente pour le résoudre. Et cependant,—car c'est pour l'Angleterre comme pour l'Irlande une question de paix ou de guerre civile, de vie ou de mort,—et cependant il faut trouver le mot de l'énigme. Ah! pourquoi le canal de Saint-George est-il si étroit? pourquoi la révolution géologique qui, dans des siècles incomus, a détaché l'Irlande de l'Angleterre, ne l'a-t-elle pas emportée, comme une autre Atlantide, à l'extrémité de l'Océan!

Grande vente de magnifiques meubles et d'objets d'art par B. ONORATO, encanteur, au No. 18 Bourbon, le 8 avril et les jours suivants.

Un écho qui nous arrive de la Perse. Nous le copions textuellement:

"Dans ce pays, l'art de l'élocution consiste à dire peu de choses en beaucoup de mots. Pendant qu'un *molla* enseignait à ses élèves la manière d'exprimer leurs pensées avec tous les développements exigés, une étincelle jaillit de la cheminée sur le turban du professeur et mit le feu.

"Un des élèves, saisissant cette occasion pour appliquer les préceptes qui venaient de lui être inculqués, s'adressa au molla en ces termes:

"—Une étincelle audacieuse vient de s'échapper du feu qui pétille dans la cheminée et quittant le chemin qui lui était prescrit, elle s'est dirigée vers le symbole de votre érudition et de la sainteté de votre vie; elle s'est déposée sur votre turban, de telle sorte qu'il a pris feu.

"Quand le molla porta la main à sa coiffure, celle-ci était complétement rôtie."

C'est un peu ce qui se passe dans nos Parlements.

50 sous.—L'Etoile Rouge a en vente un lot de chaussures pour dames, au prix modique de **50** sous la paire.

Grande vente de magnifiques meubles et d'objets d'art par B. ONORATO, encanteur, au No 18 Bourbon, le 8 avril et les jours suivants.

Ainsi qu'il a déjà été dit, le ministre de la guerre de France n'est nullement contraire à un essai de mobilisation des corps d'armée.

Époque à laquelle le général Boulanger est arrivé aux affaires ne lui a pas permis de faire appliquer cette mesure dès cette année; mais, comme l'indique l'instruction sur les manœuvres qui vient d'être envoyée aux généraux commandants des corps d'armée, un essai de mobilisation est prévu pour 1887.

100 caisses chaussures.—L'Etoile Rouge met en vente en ce moment une facture immense de 100 caisses chaussures assorties. Il y en a pour enfants et pour dames, les prix variant de **50** sous à **95** sous la paire.

Grande vente de magnifiques meubles et d'objets d'art par B. ONORATO, encanteur, au No. 18 Bourbon, le 8 avril et les jours suivants.

LOUISIANE.

Le Farmer, Covington, paroisse St. Tammany, du 3 avril:

Nous avons eu, mardi, une forte gelée blanche qui a beaucoup nui aux légumes. Quelques jardiniers seront obligés de replanter.

—Les pluies des premiers jours de la semaine ont fait monter la rivière, et l'eau a passé par dessus le grand pont. Des planches ont été emportées.

—Parmi les allocations que le Congrès a votées pour la Louisiane, nous remarquons celle-ci: "Rivières Tchefuncta et Bogue Falaya, $2,500."—L'obtention de cette somme démontre l'utilité d'un journal à une communauté. Le *Farmer*, depuis nombre d'années, demandait, seul, une allocation pour le Bogue Falaya. L'*Abeille* de la Nlle-Orléans a, dernièrement, parlé de nos efforts, qu'elle a secondés, et a reproduit nos articles. L'honorable ALFRED B. BIRON, représentant du sixième district de la Louisiane au Congrès, a combattu pour nous avec succès. Notre Bogue Falaya figure maintenant, pour la première fois, parmi les cours d'eau navigables du pays, et, désormais, sera inscrit sur le bill des allocations annuelles. Le montant que nous recevrons n'est pas considérable, mais c'est un commencement. L'Assemblée nationale nous eût, sans doute, accordé bien davantage si les négociants, les hommes d'affaires, les marchands de charbon de bois des paroisses St. Tammany et Washington, les propriétaires de fermes, de briqueteries, de moulins, de steamers et de goélettes, s'étaient joints au *Farmer* et avaient adressé une pétition aux représentants, mais ils ne l'ont pas fait. Nous espérons que la somme sera employée judicieusement et que le public profitera immensément de nos modestes efforts.

—"White clover"—(trèfle blanc)—Le "white clover" est une très utile espèce d'herbe, qui se répand, avec rapidité, dans notre paroisse, ainsi qu'on le verra par la correspondance suivante, que nous trouvons dans le "Southern Live Stock Journal":

Nlle-Orléans, 13 mars 1886.

Au Dr D. L. Phares.

Cher monsieur—Je vous ai expédié, ce soir, par le Southern Express Company, une botte renfermant une herbe qui croît sur ma ferme, près de Covington, Louisiane, et s'y répand avec profusion. Elle me semble être une espèce de trèfle. Veuillez me dire ce que c'est, si elle peut être bonne à quelque chose, si elle peut servir à nourrir les animaux. Le sol est léger et sablonneux.

Tout à vous,

A. THOMSON.

(Réponse.)

C'est du "Dutch" ou "white clover," qui croît en abondance et donne un excellent pâturage dans un grand nombre de sections des Etats du Sud, de janvier au printemps, et, souvent, au commencement de l'été. La seconde pousse fait beaucoup saliver les chevaux, les mulets et quelques bêtes à cornes. D'habitude, la plante ne devient pas assez haute pour être fauchée avantageusement. P.

—Il se construit beaucoup de maisons, il se fait bien des améliorations, en ce moment, à Covington. C'est un "boom."

Le *Democrat*, Plaquemine, paroisse Iberville, du 3 avril:

Nous apprenons que la forte gelée de mercredi a causé peu de dommages à nos jardins.

—La pluie a empêché, cette semaine, les travaux de la compagnie de se poursuivre. On a peu scié de mats.

—La canne, le long du chemin de fer Texas Pacific, ne donne que très peu de signes de végétation. Le froid et l'humidité ne lui sont guère favorables.

—Notre petit faubourg, Seymourville, n'a pas l'air de souffrir du mauvais état des affaires; encore moins, de la mauvaise saison. On y bâtit de tous les côtés.

—MM. G. A. May & Cie ont commencé leurs travaux de la digue. Il y a plusieurs mois, ils ont obtenu du juri de police la permission d'enlever les troncs d'arbres qui obstruaient cette digue—première condition de toute construction nouvelle. Voilà un renseignement qui fera plaisir à quiconque est intéressé à voir se dessécher nos marécages. Ceux qui exploitent nos bois, pourront les transporter sur le marché et y trouver un bon prix pour leurs marchandises.

—Les rapports qui nous arrivent du haut du fleuve nous annoncent qu'il monte rapidement. Cette nouvelle va réjouir nos cultivateurs de riz, mais inquiétera, peut-être, nos planteurs de coton. En tout cas, si le fleuve hausse et reste un certain niveau élevé, pendant la saison d'été, les champs de riz pourront être irrigués à peu de frais, à la grande joie des fermiers qui en ont semé en grande quantité.

Le *Sugar Planter*, Port Allen, paroisse West Baton Rouge, du 3 avril:

La pluie, qui n'a cessé de tomber, pendant longtemps, s'est enfin arrêtée, mardi soir. Le temps s'est rasséréné. Mercredi et jeudi matin, nous avons eu une gelée, de la glace même. Il est fort à craindre que les fruits en aient beaucoup souffert.

—Nous avons la douleur d'annoncer le décès de M. Forester Broussard, un ancien résident de notre paroisse, mort, samedi dernier, à Sardine Point. Ce décès, bien qu'il fût attendu depuis quelque temps, n'en a pas moins péniblement affecté la communauté.

Le *Commercial*, Lac Charles, paroisse Calcasieu, du 3 avril:

Nous ne pouvons assez féliciter notre jeune localité de ses progrès constants, surtout quand nous voyons, partout ailleurs, la stagnation, l'immobilité. A chaque coin de rue, ce sont de nouvelles bâtisses qui s'élèvent. Jamais, on n'a fait tant d'améliorations à Lac Charles. Nous ne savons ce que l'avenir nous réserve, mais le présent est on ne peut plus encourageant.

Le *Courrier*, Opelousas, paroisse St. Landry, du 3 avril:

Nous avons eu très peu de pluie, durant la semaine qui vient de se terminer, mais certaines parties de notre paroisse ont essuyé un vent violent et un véritable ouragan, le vendredi soir, 26 mars. Il en est résulté d'assez grands dégâts aux propriétés et aux récoltes. Des clôtures ont été renversées, des arbres, déracinés, des cabanes, démolies. Les nouveaux légumes et les arbres fruitiers en fleurs ont beaucoup souffert. Le mais déjà semé est sans doute considérablement endommagé. On ne cite aucune victime humaine et nous croyons que pas un seul animal n'a péri, mais une masse de bois de charpente, récemment coupé et que l'on expédiait, a été entraîné par les eaux; c'est une assez forte perte. Au Sud, à l'Est et à l'Ouest d'Opelousas, l'ouragan n'a pas été aussi violent qu'au Nord et à l'Ouest, dans les environs de Washington. Les travaux n'ont pas été interrompus, un seul instant, dans nos champs.

Les pluies de la fin de février et des commencements de mars ont occasionné bien des pertes et des retards; nos fermiers s'activent, à force d'énergie, de rattraper le temps perdu. Tous se hâtent de semer leur maïs. On plante aussi les patates douces, depuis la semaine dernière. Espérons que le printemps nous compensera des affreux coutre-temps de l'hiver.

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 3 avril:

Le fleuve monte, mais il ne nous causera aucun désagrément, cette année; il n'y a aucune inondation à redouter.

—Le capt Lewis Guion, de l'habitation Ridgefield, près de Thibodaux, vient de faire des expériences de culture d'herbes fourragères et de foin. Il nous a montré un specimen de trèfle de Californie, qui a 17 pouces de long et avait été coupé le 25 mai dernier. Ce fait prouve que nous pouvons cultiver dans notre paroisse des plantes fourragères d'hiver.

—On nous annonce que les pommes de terre et les oignons sont superbes dans le bas du bayon Lafourche. Dans certains champs, les tubercules ont déjà la grosseur d'un œuf de pigeon, et pour peu que la saison soit favorable, la récolte sera abondante. Il faut espérer que les primeurs rapporteront un bon prix, cette année.

Le *Signal*, Rayne, paroisse St. Landry, du 3 avril:

On nous apprend que la gelée récente a fait peu, ou même, pas du tout de mal à nos jeunes plants. On croit, cependant, que les pêches et le prunes ont été endommagées dans certains endroits. Il y a des jardins qui portent la marque de la gelée; là il y aura de la perte.

—M. Jacob Hays et plusieurs personnes représentant ce que l'on appelle le "Hays settlement" ainsi que la partie de la paroisse Vermilion, située au sud du Bayou Indien et du Bayou Quene Tortue, se rendront en masse au meeting où l'on doit discuter la question de la division de la paroisse.

—Concitoyens, soyez fidèles au rendez-vous; il s'agit de l'avenir de la partie sud de la paroisse St. Landry. La division est de première nécessité. C'est la grande question à l'ordre du jour; il faut qu'elle soit décidée le plus vite possible.

—Parmi les nouvelles bâtisses en voie de construction dans notre localité, nous citerons celles de M. Melançon, du Dr. G. Mouton, de M. Isaac A. Smith et du Dr. H. Léonard. La magnifique maison de M. Levy est achevée; les peintres et les décorateurs sont à l'œuvre.

Il est encore question de plusieurs nouvelles maisons; il en manque à Rayne.

Nous verrons bientôt s'élever notre "Maison de Cour" et nous n'aurons plus rien à envier aux autres bourgs du Sud-Ouest dela Louisiane. Rayne grandit à vue d'œil.

Le *Pionnier*, Napoléonville, paroisse Assomption, du 3 avril:

Le bayou baisse, le fleuve aussi; ils remonteront, tous les deux, bientôt, dans une quinzaine de jours, mais point de façon à nous épouvanter, seulement assez pour faire les affaires des planteurs de riz.

Toute notre localité a été saisie par des froids intenses, cette semaine, et la végétation a été arrêtée, subitement, par la gelée de mercredi.

Le *Democratic Review*, Natchitoches, paroisse Natchitoches, du 1er avril:

Le froid qui est survenu, subitement, lundi dernier, a fait beaucoup de mal à nos fleurs. Il a tué beaucoup de fruits et endommagé considérablement le maïs, qui venait d'être semé; c'est du moins la conviction générale. Le commencement du printemps a été, cette année, bien défavorable à la culture.

Le *Courrier*, Houma, paroisse Terrebonne, du 3 avril:

Nous avons maintenant un temps excellent pour les planteurs. Il y a eu de la gelée, mardi matin, elle n'a pu faire beaucoup de mal; il paraît qu'elle n'a rien endommagé. Les fruits n'en seront presque pas affectés.

Jules Simon:

En admettant—ce que je n'admets pas—qu'un peuple puisse être heureux et policé sans un culte, peut-on envisager comme possible et réalisable, en notre pays, l'élimination du culte catholique? Six années de persécution, la guillotine, les noyades, les massacres, la déportation, la fermeture des églises, la proscription des ecclésiastiques et la suppression de tout subside n'ont pas suffit. Faut-il établir des à présent l'Eglise libre dans l'Etat?

Bonaparte à son apogée ne s'est pas jugé assez fort pour en tenter l'expérience. Ajoutons que l'Etat libre qui recevait dans son sein l'Eglise libre est encore à constituer. Nous n'avons ni les lois ni les mœurs. Si nous avions l'Etat libre en force, il faudrait rendre l'Eglise libre à l'instant. Mais à cela personne ne pense. Non, personne! Ceux qui veulent l'Eglise séparée la veulent asservie.

Faut-il les suivre? Faut-il transformer le Concordat en simple loi de l'Etat, mais en loi oppressive qui mettrait le clergé et la religion à la discrétion du pouvoir politique?

Ce serait marcher à reculons. Ce serait le commencement d'une longue guerre et d'une guerre contre le principe même de la République. Les armes dont l'Etat dispose aujourd'hui ont été forgées de la main de Bonaparte, qui s'y connaissait en autorité. Osera-t-on dire que ce qui suffisait en 1801, au premier consul Bonaparte, ne peut plus suffire, en 1886, à M. le président de la République?

81.50.—L'Etoile Rouge a un *Congrès* splendide, pour messieurs, à $1.50 la paire.

Voici comment un journal spécial, *la Feuille vinicole de la Gironde*, apprécie les conséquences contingentes du monopole de l'alcool, en France:

1o. Du côté économique:

Ruine de la plupart des distillateurs français que l'aléa des adjudications publiques obligera à fermer leur distillerie, n'ayant plus de débouché assurés de leurs produits. Ruine de l'agriculture française, qui subira d'autant plus le contre-coup, que les 3/6 allemands, même prohibés aux adjudications, pourront être présentés comme 3/6 d'origine française par les détenteurs.

Ruine de plus de 20,000 marchands en gros d'eaux-de-vie qui, ne pouvant faire concurrence aux distillateurs de 3/6 pour les adjudications, se verront réduits à partager avec la fraude à peine un cinquième du commerce des eaux-de-vie. Suppression de plus de la moitié du bénéfice total et ruine de la plus grande partie des 370,000 débitants de boissons.

2o. Du côté politique et moral:

Violation de la liberté individuelle en transformant ces 270,000 débitants en autant de fonctionnaires ou d'agents à la discrétion des gouvernements aux procédés plus ou moins despotiques qui pourront se succéder.

Suppression de l'égalité fiscale: la partie la moins riche de la population devant seule payer l'impôt et au taux énorme de 4 francs par litre d'eau-de-vie commun, tandis que le propriétaire producteur consommera de bonne eau-de-vie sans rien payer.

Un étudiant en chimie a fait, à Vienne, une découverte des plus importantes dont la science et l'humanité doivent tirer grand profit: il a trouvé le moyen d'empêcher le sang de se congeler après la mort des veines. Il suffit pour cela de recueillir le sang dans un verre dont l'intérieur est enduit d'huile.

Le figement du sang a toujours été un obstacle pour les observations scientifiques. Tout ce qu'on avait imaginé jusqu'ici n'a abouti à rien: au bout d'un quart d'heure le sang se congelait.

Il faut pour que l'opération réussisse une huile absolument pure.

Les expériences faites à Vienne, à différentes reprises, avec la vaseline, l'huile d'amande et l'huile d'olive ont toujours pleinement réussi.

Le sang recueilli reste même plusieurs jours à l'état fluide.

Grande vente de magnifiques meubles et d'objets d'art par B. ONORATO, encanteur, au No. 18 Bourbon, le 8 avril et les jours suivants.

On a pêché, dans l'étang de Canore, Haute-Vienne, (France) appartenant à M. Chastenet, sous-préfet à Moissac, une carpe absolument remarquable par sa taille et la perfection de sa forme et qui atteint le poids de dix-sept livres.

On en cite de plus grosses, il est vrai, mais très âgées, tandis que celle-ci n'a que huit ou neuf ans, et, par conséquent, possède la même qualité de chair que les jeunes.

Ce produit extraordinaire a été adressé, comme spécimen d'élevage, à M. Joyeset de Bellesme, directeur de l'aquarium du Trocadéro, qui en a fait hommage à M. le président de la République, sur la table duquel il figurera l'un de ces jours.

Voici les indications de nature à détruire bien des doutes au sujet des mariages pouvant être contractés sans l'autorisation de l'autorité militaire, en France:

Peuvent se marier sans autorisation: les hommes de la disponibilité; les hommes de la réserve de l'armée active; les hommes de l'armée territoriale et de sa réserve; les hommes dits à la disposition (article 17 de la loi du 27 juillet 1872); les ajournés (article 18 de la même loi); les dispensés (article 17 et 20); les soutiens de famille (article 22); les marins en congé renouvelable; les hommes en sursis d'appel (article 23); les engagés conditionnels d'un an en sursis de départ (article 57); les hommes classés dans les services auxiliaires, et les militaires envoyés en congé, en attendant leur passage dans la réserve.

LA

GRANDE VENTE

—A—

95 sous.

500 Caisses Chaussures.

LA PAIRE.

Bottes fines pour enfants	95 sous
Pantoufles supérieures cousues	95 ..
Bottes boutonnées pour fillettes	95 ..
Bottes en peau pour dames	95 ..
Bottes spring heel, pour enfants	95 ..

LA GRANDE VENTE

—A—

75 sous.

LA PAIRE.

Pantoufles brodées pr. messieurs	75 sous
Bottes boutonnées pour fillettes	75 ..
Souliers bas pour dames	75 ..
Brodequins cousus pour fillettes	75 ..
Escarpins pour dames	75 ..
Pantoufles ouvragées pr. dames	75 ..
Bottes légères pr. enfants, talons	75 ..

BOTTES FINES

UN LOT SPECIAL.

100 caisses bottes extra fines pour dames, semelles souples, formes élégantes, valant $3.00. Prix actuel **$2.15** à **2.50** la paire.

Chaussures cousues pour messieurs, article solide et confortables **$2.25** à **$3.00** la paire.

Maison ouverte tous les jours. Le dimanche jusqu'à 1 heure.

L'Etoile Rouge,

Coin Canal et Passage de la Bourse, Nlle-Orléans.

17 mars—1m—Me Ve Di PP

Grande vente de magnifiques meubles et d'objets d'art par B. ONORATO, encanteur, au No. 18 Bourbon, le 8 avril et les jours suivants.

☞ Voir l'annonce de M. Charles F. Gonthier, marchand-tailleur, rue Carondelet, No 44, entre Gravier et Union.

La circulaire du ministre de la guerre de France relative aux opérations des conseils de révision de la classe de 1885, renferme des prescriptions intéressantes.

C'est ainsi que les autorisations de se faire visiter à domicile, en présence de l'officier de gendarmerie, par un médecin délégué, et auxquelles une décision du général Campenon, du 28 février 1885, avait substitué la production d'un certificat du médecin traitant, seront accordées de nouveau. Mais le conseil, pour éviter des abus, ne devra prescrire ces visites qu'sur le vu d'un certificat constatant l'impossibilité matérielle absolue de se présenter après délais, soit dans un canton voisin, soit au chef-lieu.

Aucune décision ne pourra plus être prise sans que le président du conseil ait préalablement demandé au conscrit s'il a quelque motif de dispense à invoquer. Pour les cas de fils aîné ou fils unique de veuve, on devra exiger la production de l'acte de mariage des père et mère, afin de constater l'état d'enfant légitime, toute dispense de droit étant refusée, par la loi, aux enfants naturels.

Le dixième jour après la date fixée pour la clôture des opérations, c'est-à-dire le 29 juin, une seule séance spéciale sera tenue au chef-lieu du département, afin de statuer sur le sort des jeunes gens qui auront obtenu, pour production de pièces en retard, le délai d'usage. Ce délai ne pourra être dépassé.—Les préfets sont invités à présider, en personne, les conseils de révision et à ne se faire remplacer qu'en cas de nécessité absolue. La mesure recommandée est faite aux généraux de brigade. Le médecin militaire, contrairement à ce qui se pratiquait le plus souvent, pourra être pris dans la subdivision même où il doit opérer; toutefois, pour la visite des cantons de sa ville de garnison, il sera suppléé par un médecin de l'une des subdivisions voisines.

Jusqu'à présent, par une singulière interprétation des bureaux de recrutement on attribuait à l'infanterie les conscrits les moins dotés sous le rapport physique. Le général Boulanger pense, au contraire, que cette arme exige des hommes bien constitués. En conséquence, l'aptitude pour l'infanterie devra être caractérisée, désormais par la vigueur musculaire, la poitrine large et bombée qui permet le bon fonctionnement des organes de la respiration, l'apparence vivace et intelligente, la souplesse des membres, des pieds parfaitement sains. Le contingent sera pris parmi les tailles moyennes, sans dépasser, autant que possible, 1m, 75.

Les hommes au-dessous de 1m,58 seront plutôt réservés pour le train des équipages et les troupes d'administration; ceux dont la taille dépassera 1m, 75 seront affectés à l'artillerie. Pour la cavalerie, on continuera de choisir, dans les limites de la taille, les hommes ayant l'habitude du cheval. Enfin, une disposition nouvelle porte que, si un conscrit est déclaré propre au service armé, contrairement à l'avis du médecin militaire et du général, il sera fait une observation dont le sous-intendant militaire présent à la séance devra requérir mention au procès-verbal.

EXTRAITS DU VINGT-SIXIEME EXPOSÉ ANNUEL DE LA

Equitable Life Assurance Society,

120 BROADWAY, NEW YORK

POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1885.

Actif	$66,533,387 50	Actif	$66,553,387 50
Passif, estimation à 4 pour cent	52,691,148 37	Passif, estimation à 4½ pour cent	49,958,058 10
Surplus	$13,862,239 13	Surplus	$17,495,329 40

Revenu pendant l'année 1885	$16,590,053 13
Porteurs de polices payées depuis l'organisation de la société	$88,211,175 63
Porteurs de polices payées pendant l'année 1885	7,138,689 05
Assurances en vigueur	$657,338,346 00
Nouvelles assurances inscrites en 1885	96,011,378 00
Augmentation du revenu des primes	$1,430,749 00
Augmentation du surplus	3,378,622 03
Augmentation de l'actif	3,391,161 96

Le montant des nouvelles assurances inscrites par l'Equitable en 1885 a dépassé les plus fortes affaires qu'aient jamais faites la Société ou toute autre Compagnie en une seule année; en 1884, les affaires de la Société ont excédé de trois millions celles de 1883, et en 1885 ont excédé celles de 1884 de onze millions.

Les assurances inscrites par la Société pendant les vingt-six années et demie de son existence, dépassent de $105,000,000 celles de toute autre Compagnie du monde pendant la même période de temps.

Le montant du surplus, en sus du passif, est plus considérable que celui de toute autre compagnie d'assurances.

L'ATTENTION DU PUBLIC EST APPELÉE SPECIALEMENT SUR

Les Polices de Tontine sans réser